



CH-3003 Berne, SG-DETEC

Aux services intéressés sur la liste des  
destinataires

Berne, le 19 août 2011

**Audition: révision de l'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (ordonnance sur les sites contaminés, OSites)**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le projet de révision de l'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (ordonnance sur les sites contaminés, OSites) que nous vous remettons pour avis, ainsi que le rapport explicatif.

La révision de l'ordonnance concerne le domaine de la surveillance des sites pollués. Vu l'application actuelle de l'OSites, la Confédération et les cantons sont d'avis qu'il faut adapter la définition du besoin de surveillance et définir des critères de cessation de surveillance. L'ordonnance doit également prévoir qu'un plan de surveillance décrivant les objectifs à atteindre et les mesures à prendre soit soumis aux autorités. Ce plan doit garantir que la surveillance soit conforme aux exigences de la protection de l'environnement, économiquement supportable et qu'elle corresponde à l'état de la technique.

Les commentaires relatifs à la révision de l'ordonnance contiennent des informations générales et détaillées sur la révision ainsi que des explications sur les solutions proposées. Nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos éventuelles remarques d'ici au **1<sup>er</sup> novembre 2011**.

L'office fédéral de l'environnement OFEV vous remettra dans les prochains jours le projet d'aide à l'exécution « Surveillance des sites pollués », dans lequel il explique le déroulement conforme de la surveillance selon l'OSites et concrétise le contenu du plan de surveillance.



En cas de questions, vous pouvez vous adresser à Mme Kaarina Schenk (cheffe de la section Utilisation des sols): [kaarina.schenk@bafu.admin.ch](mailto:kaarina.schenk@bafu.admin.ch); tél. 031 324 46 03.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Doris Leuthard  
Conseillère fédérale

Annexes:

- Projet de révision de l'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués (ordonnance sur les sites contaminés, OSites)
- Commentaires relatifs à la révision de l'OSites
- Liste des destinataires